



12^{es} RENCONTRES

24 DOSSIER

Distribution agricole Futur grossiste ou acteur stratégique du conseil?



Alors que la séparation du conseil et de la vente des produits phytos se dessine, les distributeurs planchent pour transformer le modèle et rester présents demain dans la vente comme dans le conseil.

32 APPROX Fongicides céréales: le budget traitement se resserre

Le marché fongicides sur céréales subit une réduction, en dépit d'une pression des maladies élevée au milieu du printemps dernier. Avec un regroupement des applications en T2.



46 SAVOIR-FAIRE Analyser accidents et presque accidents

La réglementation pose les cadres de la prévention des explosions de poussières. Sur cette base, les entreprises construisent leurs actions et exercent un travail de fond sur les comportements.

SOMMAIRE

N°297 • OCTOBRE 2018

ACTUS

6 Euro challenge 2018 : semi-marathon record

COOPS-NÉGOCES

- 8 Jeudy lance sa plateforme Boursagri
- 9 MLC, Sodiaal : gérer « l'après Synutra »
- 10 InVivo Retail booste l'alimentaire
- 11 Les TC pour prévenir les suicides

AMONT-AVAL

- 12 Biocontrôle : De Sangosse vise 30% du marché
- 13 Phytos-semences : appelez-moi Bayer

LE BAROMÈTRE ADQUATION/AGRODISTRIBUTION

- 14 Questions aux agriculteurs

ENTREPRISES

LE NÉGOCE DU MOIS

- 16 Goudy et Cie, une affaire de fratrie

STRATÉGIES

- 20 Vu au Luxembourg : De Verband, coopérative par nature, négoce par culture
- 22 Les coops du Gers soutiennent la banque alimentaire

SOLUTIONS

- 23 Comptoir agricole : accompagner le choix de l'équipement digital

DOSSIER

- 24 Distribution agricole : futur grossiste ou acteur stratégique du conseil ?

MARCHÉS

APPROX

- 32 Fongicides céréales. Le budget traitement se resserre
- 35 Herbicides tournesol. Marché en recul
- 35 Tournesol. Halte à l'ambrosie !
- 36 Herbicides maïs. En position de repli
- 38 Lancements

DÉBOUCHÉS

- 40 Blé export : entre volontarisme et frustration
- 42 Les changements alimentaires s'accélèrent
- 43 Vin : la production repart à la hausse
- 44 La filière lait française surfe sur l'embellie

VIE PRO

BLOC-NOTES

- 45 Agenda, documentation

SAVOIR-FAIRE

- 46 Analyser accidents et presque accidents

PARCOURS

- 48 Guy Lemoine, responsable développement durable et RSE du groupe Advitam

TC STORY

- 50 On fait tous la même chose

Encart 1, encart prospection, sélectif, déposé sur la 4^e de couverture.

EN BREF

SANTÉ ANIMALE

Neovia cède Qalian

■ Neovia, dont l'actionnaire InVivo est en cours de négociation pour sa cession à l'américain ADM, vient de conclure la vente de sa branche santé et hygiène animale (Qalian et Merial) au géant bulgare Huvepharma, spécialiste des vaccins et produits de santé issus de la fermentation.

SEMENCES

Desprez en Turquie

■ Florimond Desprez vient d'acquiescer 100 % de la société turque Endotar, spécialisée dans la production de semences de betteraves. Elle emploie 17 salariés et dispose d'une usine récente. Le semencier français entend ainsi devenir un acteur majeur en semences de betteraves à sucre en Turquie, et s'appuyer sur sa nouvelle filiale, pour accroître sa présence en céréales et pommes de terre.

CONSEIL RÉGLEMENTAIRE
APC rejoint Staphyt

■ Agchem Project Consulting, acteur majeur dans le conseil réglementaire, a rejoint le groupe Staphyt. Il renforce les capacités d'accompagnement en conseil réglementaire des industriels de l'agrochimie, des biocides et de la chimie générale. Le service réglementaire de Staphyt est désormais organisé en deux business units indépendantes et complémentaires: APC et Staphyt Regulatory.

BIOCONTRÔLE > De Sangosse vise 30 %

A l'horizon 2022, De Sangosse compte fournir 30 % du marché du biocontrôle. Une posture formalisée dans la démarche Positive production.

Depuis quinze ans dans le marché du biocontrôle, De Sangosse cible les 30 % de ce marché en France d'ici à 2022, contre 22 % à ce jour. L'ensemble des solutions alternatives en biocontrôle, biofertilisant et biostimulant représente 50 % des 270 M€ de chiffre d'affaires de la société. Une fiche CEPP sur quatre se réfère aux produits De Sangosse.

Le pari de l'innovation

Avec ses 9 % du CA investis en R&D, la firme fait depuis des années le pari de l'innovation agroécologique. Elle formalise cette posture dans sa démarche Positive production, officialisée



De gauche à droite, Olivier Antonin, directeur activité agriculture, Christophe Zugaj, responsable communication, Nicolas Fillion, DG, et Christophe Maquin, directeur développement de De Sangosse.

comme marque affichée sur tous les emballages et supports de communication, lancée en juin 2017 lors des Culturales sur le pôle agricole, et déployée

depuis peu dans toutes les activités. Sur les dix-huit projets de produits entre 2018 et 2020, dix sont du ressort du biocontrôle.

Hélène Laurandel

PAC > Faire valoir ses contributions positives

Hervé Guyomard, de l'Inra, a décrypté la proposition de réforme de la Pac, lors du Carrefour international des matières premières au Space, le 14 septembre.

Le calendrier ambitieux de la réforme de la Pac, avec une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2021, ne sera vraisemblablement pas respecté, estimait Hervé Guyomard, économiste à l'Inra, lors du Carrefour international des matières premières organisé par l'association Feedsim. Contraintes par les évolutions budgétaires, encore en négociation, sur lesquelles tant le Brexit que l'entrée de la Croatie et les questions de sécurité pèseront (surtout sur le second pilier), les ambitions de la Pac 2021-2027 semblent trop larges pour que les mesu-



Pour Hervé Guyomard, la proposition de la Commission pour la prochaine Pac, impose la recherche de nouveaux financements.

res atteignent ses objectifs, dont certains ne semblent de surcroît pas compatibles. L'agriculture européenne n'est pas suffisamment durable sur le plan environnemental pour le chercheur. Il se pose aussi la

question de la renationalisation de la Pac pour l'après 2027 et pointe le nécessaire recours à de nouveaux financements, comme le paiement de services environnementaux, paysagers et touristiques, ou de nouveaux instruments financiers. Le défi des nouvelles attentes de la société lui paraît sous-estimé en matières de produits régionaux et/ou bio, de circuits courts et d'évolution des régimes alimentaires vers moins de protéines animales. Charge donc aux productions animales de faire valoir leurs contributions positives.

Yanne Boloh

TELEX FISCALITÉ Le projet de loi de finances 2019 met fin à une vingtaine de taxes à faible rendement, « atteignant souvent mal leurs objectifs » dont quatre qui concernent le secteur agricole : la taxe farine (lire p. 43) pour un montant de 64 M€, la taxe céréales affectée à FranceAgriMer payée par les céréaliers (17,8 M€), la taxe sur l'ajout de sucre à la vendange (1,57 M€) et la taxe sur les bois et plants de vignes qui n'a rien rapporté.